

## Description du poste DIRECTEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

### 1. Contexte

L'Association pour le renforcement de la Recherche Agricole en Afrique Orientale et Centrale (ASARECA) est une organisation intergouvernementale créée en 1994 par les Instituts Nationaux de Recherche Agricole (INRA) de 10 pays d'Afrique Orientale et Centrale. Depuis lors, elle compte 15 États membres, à savoir : le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, l'Érythrée, l'Éthiopie, le Madagascar, le Kenya, la République du Congo, le Rwanda, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Tanzanie et l'Ouganda. La mission principale d'ASARECA est d'entreprendre la recherche agricole pour le développement (RAD) au nom de ses États membres en partenariat avec les INRA. Elle vise à contribuer à l'augmentation de la productivité, de la commercialisation et de la compétitivité du secteur agricole en Afrique Orientale et Centrale (AOC) afin d'assurer une croissance économique et un développement durable.

Les interventions d'ASARECA sont guidées par sa stratégie décennale, son cadre de résultats (ASRF : 2019-2029) ainsi que son deuxième plan opérationnel à moyen terme (POMT II : 2024-2028). La stratégie identifie quatre domaines d'intervention clés qui ont un impact significatif sur la sous-région, à savoir : (i) le renforcement des capacités de transformation et l'intégration ; (ii) les technologies de transformation agricole et les innovations ; (iii) les politiques d'habilitations, les marchés fonctionnels, l'accès aux marchés et les arrangements institutionnels ; ainsi que (iv) la gestion des connaissances et des informations.

La mission de l'ASARECA rebaptisée, rafraîchie et repositionnée, est de : (i) identifier les priorités et les opportunités de la recherche régionale à travers une vision stratégique crédible, authentique et participative ; (ii) commander, négocier et gérer des partenariats de recherche stratégique pour aborder les priorités régionales identifiées de la manière la plus efficace, efficiente et synergique possible ; (iv) mobiliser, allouer et gérer les investissements régionaux en matière de RAD afin de soutenir la production de biens et de services publics régionaux dans le domaine de la recherche agricole ; et (v) suivre et évaluer la rentabilité financière des investissements en RAD et rassembler les leçons et les bonnes pratiques pour une prise de décision éclairée.

L'ASARECA travaille en étroite collaboration avec les États membres sur des activités prioritaires telles que : (i) la coordination de la production, la diffusion et l'adoption de technologies, d'innovations et de pratiques de gestion pour les produits de base prioritaires tout au long des chaînes de valeur sélectionnées ; (ii) le renforcement des capacités et le développement de partenariats au niveau systémique, organisationnel et individuel ; (iii) la coordination de l'analyse politique, du plaidoyer et des réformes ; (iv) l'amélioration de l'accès aux marchés nationaux et régionaux ; (v) l'atténuation des effets du changement climatique en aidant les pays membres à limiter les effets du changement climatique et à s'y adapter si nécessaire ; (vi) le renforcement des liaisons entre les marchés et les échanges aux niveaux national et régional ainsi que (vii) la coordination de la gestion de la communication, des informations et des connaissances.

### 2. L'objectif principal

Le Directeur de la recherche et de l'innovation jouera un rôle central dans la mise en œuvre de tous les programmes, projets et initiatives mis en œuvre par l'ASARECA. Il cherchera à améliorer la qualité, l'efficacité et l'efficience de la recherche-action et de l'innovation, en supervisant le travail effectué dans les domaines de programme pour atteindre les objectifs d'ASARECA articulés dans le Plan stratégique, A-SRF : 2019-2028. Il fournira des orientations à l'Unité des programmes et à son personnel.

Le titulaire de ce poste dirigera et coordonnera également la mobilisation durable des ressources pour la mise en œuvre de divers programmes prioritaires, le renforcement de partenariats efficaces et la facilitation de la planification, du suivi, de l'évaluation et de l'élaboration de rapports sur les impacts critiques des programmes régionaux de recherche agricole. Il doit démontrer son engagement à coordonner des programmes de développement des capacités qui maximisent les objectifs individuels et institutionnels dans l'ensemble de l'organisation, y compris les bonnes pratiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.

### **3. Les principaux rôles et responsabilités**

#### ***Les rôles et responsabilités en matière d'encadrement et de gestion***

- Assurer la direction et la coordination de la gestion quotidienne des programmes, y compris la gestion des programmes, projets et initiatives régionaux.
- Gérer et superviser l'équipe technique du programme, notamment en contrôlant les performances du personnel et les activités de développement.
- Faciliter les tâches administratives du personnel, telles que l'approbation des heures supplémentaires et des voyages de service pour l'équipe du programme.
- Fournir des conseils et un encadrement efficace aux gestionnaires de thèmes et aux responsables de programmes et les aider à développer leurs compétences et leurs aptitudes afin de garantir des performances optimales.
- Entreprendre la planification budgétaire et l'autorisation des fonds du programme.
- Fournir une orientation stratégique et une vision pour le programme de recherche et d'innovation de l'association, en s'alignant sur les objectifs et les priorités de l'organisation.
- Diriger l'élaboration et l'exécution de projets et de programmes de recherche, en veillant à ce qu'ils soient scientifiquement rigoureux et novateurs et qu'ils répondent aux principaux défis agricoles auxquels la région est confrontée.
- Favoriser une culture de l'innovation au sein de l'organisation, en encourageant la créativité, l'expérimentation et l'adoption de nouvelles technologies et approches pour améliorer la productivité, la durabilité et la résilience de l'agriculture.

#### ***Mobilisation des ressources***

- Diriger et contribuer au développement d'initiatives stratégiques pour les efforts de mobilisation des ressources et participer à des activités spécifiques de mobilisation des ressources, y compris le développement et le renforcement des relations avec les donateurs.
- Diriger la préparation des propositions pour les efforts de mobilisation des ressources et examiner les propositions en fonction de leur pertinence, de leur qualité et de leur portée pour contribuer aux buts et objectifs d'ASARECA.
- Coordonner la cartographie et l'analyse des donateurs afin d'identifier ceux qu'il convient de poursuivre et d'engager.

#### ***Planification stratégique et élaboration des politiques***

- Contribuer au développement et au suivi de la vision, de la mission, des objectifs et des stratégies d'ASARECA en matière de recherche et de développement et veiller à ce que les impacts visés soient atteints. Cela implique de contribuer à l'élaboration de la vision, des objectifs et des stratégies des programmes et des projets en matière de recherche et de développement, de participer à l'élaboration des plans opérationnels des programmes et de veiller à ce que ces objectifs soient atteints.
- Garantir la qualité, l'intégrité et la conduite éthique des activités de recherche, y compris le respect des réglementations, des normes et des meilleures pratiques pertinentes.
- Contribuer à l'élaboration et à l'institutionnalisation des politiques, des procédures, des processus et de l'infrastructure (bases de données, systèmes d'informations, etc.) pour l'ASARECA et fournir des orientations à cet égard.

### ***La gestion des programmes***

- Diriger l'élaboration globale du programme de travail et du budget pour les activités de recherche et de développement de l'ASARECA.
- Assurer la direction de la planification et de la coordination de l'ensemble des activités de recherche et de développement au sein des programmes et entre eux. Cela implique d'encourager et d'assurer la coordination et l'alignement des objectifs, des stratégies et des activités entre les programmes et les projets.
- Superviser et contribuer à l'élaboration et à la mise à jour des politiques, manuels et protocoles de l'association concernant les programmes (c'est-à-dire le suivi et l'évaluation, le système d'informations de gestion, etc.)
- Organiser et mener des examens et évaluations réguliers des programmes au niveau des projets, des programmes et de l'organisation dans son ensemble.
- Élaborer et piloter la mise en œuvre de normes et de processus scientifiques afin d'assurer des résultats de haute qualité et la réalisation des impacts ciblés.
- Superviser la mise en œuvre des évaluations d'impact pour le portefeuille de l'ASARECA. Il s'agit notamment de superviser l'élaboration des termes de référence associés et de mandater des évaluateurs externes indépendants / une équipe d'évaluation.

### ***Confection des rapports***

- Coordonner la préparation des rapports semestriels et annuels sur l'état d'avancement et les performances du programme.
- Assurer la préparation de rapports de haute qualité et en temps voulu pour les donateurs. Cela implique la révision, l'édition et le suivi des rapports préparés par les gestionnaires de programme en consultation avec le chef des finances.
- Préparer le rapport annuel d'ASARECA et d'autres rapports techniques pour examen par le Directeur Exécutif.

### ***Rôle de liaison***

- Contribuer de manière proactive à l'établissement et au maintien d'alliances et de partenariats stratégiques, ce qui implique de préparer et de présenter des exposés et/ou de présider des sessions dans des forums régionaux et internationaux.
- Représenter l'ASARECA dans une série de forums régionaux, continentaux et mondiaux présentant un intérêt stratégique pour la réalisation de la vision, des objectifs et des stratégies de l'ASARECA.

## **4. Connaissances et expériences requises**

- Être titulaire au minimum d'un doctorat en sciences agricoles ou dans un autre domaine connexe à l'agriculture.
- Au moins quinze (15) ans d'expérience dans la recherche technique agricole, dont huit (8) ans dans des fonctions de direction et de coordination au sein de systèmes de recherche régionaux en Afrique.

## **5. Compétences supplémentaires**

Outre les qualifications requises ci-dessus, le candidat au poste doit posséder des compétences avérées et démontrées dans les domaines ci-après :

- L'expérience de la mobilisation des ressources, y compris une bonne compréhension des mécanismes de conformité et des cycles de gestion des programmes des principaux partenaires de développement qui financent la recherche et le développement agricoles en Afrique en général et dans la sous-région de l'AOC en particulier.
- Haut niveau d'adaptation, de créativité et d'innovation dans l'organisation et la direction de la mise en œuvre des activités du programme afin de s'assurer que de multiples parties prenantes ayant des intérêts et des motivations variés et travaillant dans divers domaines et disciplines du

programme contribuent collectivement à la réussite de la réalisation des résultats du programme.

- L'engagement à coordonner des programmes de développement des capacités qui maximisent les objectifs individuels et institutionnels dans l'ensemble de l'organisation, y compris les meilleures pratiques dans les domaines de la science, de la technologie et de l'innovation.
- L'expérience réussie dans la définition des priorités et l'obtention de résultats concrets.
- La connaissance approfondie de l'environnement extérieur, notamment en termes de priorités, de programme et d'attentes des différentes parties prenantes : les décideurs politiques, les institutions régionales et internationales (Communautés économiques régionales (COMESA, EAC, IGAD, CEEAC), NEPAD-CAADP, FARA, CUA, ONU, CGIAR, etc.)
- Les compétences analytiques, organisationnelles et de résolution de problèmes qui soutiennent et permettent une prise de décision judicieuse.
- Excellentes compétences en matière de communication et d'établissement de relations, avec une capacité à négocier et à travailler avec diverses parties prenantes internes et externes.
- L'expérience du travail dans un environnement en évolution rapide et de la direction d'équipes pluridisciplinaires de nationalités et d'origines culturelles différentes.
- Les qualités personnelles d'intégrité, de crédibilité et de dévouement à la mission d'ASARECA et au développement agricole dans la sous-région de l'AOC.
- L'expérience de la gestion dans un cadre régional, y compris la gestion des ressources humaines et financières, entre autres.
- La connaissance de la langue française est un atout supplémentaire.

## 6. Supervision et lieu de travail

Le titulaire du poste rend compte directement au Directeur Exécutif, qui est son supérieur hiérarchique. Le lieu de travail pour ce poste se trouve à Entebbe, en Ouganda.

## 7. Les contacts

### Les contacts internes :

- Le Directeur Exécutif - fournit des mises à jour ou des rapports d'avancement sur les initiatives en cours (fréquemment) ;
- Les Gestionnaires de thèmes - élaboration et mise en œuvre des programmes ; le suivi du budget (fréquemment) ;
- Le Chef des finances - Questions financières relatives aux programmes et aux projets (fréquemment)
- Le Chef des marchés - Contrats, termes de référence pour les services de consultation et la fourniture de biens/équipements (fréquemment)
- Le Chef des ressources humaines et de l'administration - questions relatives au personnel (régulièrement).

### Les contacts externes :

- Les donateurs/partenaires de développement - financement de l'approvisionnement ; le souhait de visiter le Secrétariat ; l'examen des rapports (fréquemment).
- Les systèmes nationaux de recherche agricole dans les États membres (fréquemment).
- Le système du CGIAR et d'autres partenaires techniques aux niveaux régional et international - collaboration (fréquemment).

## 8. Environnement de travail

Ce poste implique de fréquents déplacements pour l'élaboration de projets, le suivi et la participation à divers forums, ce qui expose le titulaire du poste à un niveau significatif de danger et de risque pour la sécurité. Au bureau, l'environnement de travail est sûr. Le poste implique un travail fréquent en dehors des heures normales de travail au siège et des déplacements pendant les week-ends.